

▶ Conséquences pour le SIMDUT
de la mise en oeuvre du SGH▶ L'apprentissage de la sécurité
en ligne : efficace et convivial▶ Les recommandations du
CCHST en matière de premiers
soins – Nouvelle édition mise
à jour▶ Nouveau service clé en main
de gestion des fiches
signalétiques

▶ Activités SST

Liaison

Rester en contact avec nos clients

A propos

▶ Conséquences pour le SIMDUT de la mise en oeuvre du SGH

SGH est le sigle de Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Comme le SIMDUT, le SGH est une approche structurée qui fixe des balises pour la définition et la classification des dangers, et pour la communication de l'information concernant la santé et la sécurité sur les étiquettes et les fiches signalétiques (FS). Les concepteurs du SGH avaient pour but d'en faire un système « universel », qui serait adopté et mis en oeuvre partout dans le monde. Le Canada avait des représentants dans l'équipe internationale d'experts en communication des renseignements sur les dangers qui a élaboré le SGH.

Quelle est la portée du SGH?

Le SGH a une portée plus large que le SIMDUT, en ce qu'il ne s'applique pas seulement aux lieux de travail. Il s'applique aussi aux produits chimiques grand public et aux produits chimiques au moment de leur transport, ainsi qu'à des produits chimiques qui ne sont que partiellement ou pas du tout couverts par le SIMDUT (p. ex., les pesticides, les produits pharmaceutiques, les explosifs et les produits grand public). Le SGH s'adresse notamment aux groupes suivant : travailleurs, travailleurs du transport, secouristes et autres personnes appelées à intervenir dans des situations d'urgence, et consommateurs.

Quand prévoit-on mettre en oeuvre le SGH au Canada?

La date cible pour la mise en oeuvre du SGH au Canada est 2008. Le gouvernement canadien devrait prendre la décision officielle d'adopter le SGH vers la fin de 2005.

En quoi votre organisation sera-t-elle touchée par l'incorporation du SGH au SIMDUT?

Il appartient à chaque pays de décider quelles parties du SGH seront utilisées dans les différents secteurs (lieu de travail, transport, grand public). C'est précisément ce que le Canada est en train de faire.

S'il décide d'adopter le SGH pour certaines classes et catégories de dangers, tous devront alors respecter les règles de classification et les exigences d'étiquetage correspondantes. À noter que la classification des dangers selon le SIMDUT ne concorde pas parfaitement avec celle du SGH. En effet, le SGH comporte davantage de classes de dangers que le SIMDUT.

Les fabricants de produits chimiques devront classer leurs produits conformément aux règles du nouveau SGH, pour les classes et les catégories retenues pour le Canada. Vous devrez donc trouver et interpréter les renseignements selon les nouvelles règles de classification. Vos devrez en outre revoir et modifier, ou carrément réécrire, vos fiches signalétiques pour les rendre conformes aux critères de forme et de contenu des nouvelles FS. Si vous utilisez déjà le format ANSI à 16 sections, vous vous adapterez plus facilement au SGH que si vous utilisez encore le format à 9 sections. Vous devrez également préparer de nouvelles étiquettes en respectant les règles d'étiquetage du SGH. Le SGH et le SIMDUT ont des exigences différentes en ce qui a trait à l'étiquetage.

De plus, les fabricants de produits chimiques qui exportent leurs produits devront déterminer les exigences en vigueur dans le pays où ils exportent. On est à trouver des moyens d'assurer le plus de cohérence possible entre partenaires commerciaux, mais il faut s'attendre à des écarts d'un pays à l'autre, selon les classes et catégories que chaque pays (et chaque secteur, dans ce pays) choisira d'utiliser.

La revue et la modification des FS représenteront un travail énorme pour les fabricants de produits chimiques. Les utilisateurs de produits chimiques doivent s'attendre à être inondés de nouvelles FS lorsque le nouveau système sera mis en oeuvre. Et la gestion de ces FS représentera un défi majeur autant pour les fabricants que pour les utilisateurs de produits chimiques.

La formation représentera aussi une priorité majeure pour les fabricants et utilisateurs de produits

Service en place

Comme promis, le nouveau service amélioré **Législation enviroSST canadienne plus standard** est maintenant offert sur le Web.

Au nombre des améliorations :

- un nouvel aspect et une nouvelle convivialité qui correspondent à ceux d'autres services Web par abonnement du CCHST
- une table des matières évolutive pour chaque texte législatif
- la possibilité d'effectuer une recherche dans tous les services Web du CCHST ou de limiter votre recherche à une administration, à une norme ou à un sujet particulier
- un nouveau service d'avis automatique qui vous permet de suivre les modifications apportées à des documents particuliers (lois, règlements, codes et normes). Abonnez-vous à ce service en cliquant sur l'onglet **Subscriber Extras!** qui figure sur n'importe quelle page de recherche du Service d'information sur le Web.

Si vous désirez passer d'un abonnement CD-ROM à un abonnement sur le Web, c'est le meilleur moment pour le faire. Communiquez dès aujourd'hui avec les Services à la clientèle!

suite à la p. 4 ▶

► L'apprentissage de la sécurité en ligne : efficace et convivial

La loi exige que les travailleurs, gestionnaires et surveillants bénéficient d'une formation en santé et sécurité adaptée à leur milieu de travail. À compter de maintenant, nul n'est besoin d'éroder des maigres budgets de formation en assumant des frais de déplacement et d'hébergement, car le CCHST a élaboré des cours en ligne abordables, pour rendre la formation sur la sécurité accessible à quiconque dispose d'un ordinateur. Sensible aux demandes de la clientèle, le CCHST a récemment lancé plusieurs nouveaux cours en ligne pour aider les Canadiens à travailler de façon plus intelligente et plus sécuritaire.

Ces cours en ligne permettent aux employés de s'inscrire via Internet et de travailler à leur rythme, au moment qui leur convient le mieux. Les gestionnaires peuvent suivre la formation donnée aux employés dont ils sont responsables et être certains qu'ils ont tous reçu les mêmes renseignements et obtenu la même formation. Le coût relativement faible des cours en ligne permet aussi aux employeurs de réaliser des économies grâce aux sommes qui, selon la formule traditionnelle, auraient été dépensées en frais d'avions et d'hôtels, sans mentionner la perte de productivité associée au temps de déplacement.

Les cours offerts en français et en anglais englobent des commentaires verbaux, des études de cas, des listes de vérification et divers types d'exemples illustrant de façon concrète les notions abordées. Des questionnaires soumis tout au long du cours et un examen final à la fin de chaque formation assurent l'évaluation des progrès effectués et de l'apprentissage global.

Le CCHST a récemment lancé les cours en ligne qui suivent :

Sécurité des échelles

Le cours en ligne Sécurité des échelles intéressera toute personne qui utilise une échelle sur les lieux de travail ou à la maison, ou supervise des personnes qui le font. Ce cours expose les rudiments de l'emploi sécuritaire des échelles – échelles simples, échelles coulissantes et escabeaux – dans le cadre de son travail. Il enseigne aux employés la façon appropriée d'inspecter et de mettre en place une échelle avant de s'en servir, comment travailler en toute sécurité après avoir monté à l'échelle et, enfin, les règles à suivre concernant l'entretien et l'entreposage des divers types d'échelles.

La santé et la sécurité au bureau

Ce cours destinés aux gestionnaires, aux superviseurs, aux employés, aux professionnels des ressources humaines ainsi qu'aux membres des comités de santé et sécurité au travail présente, sous un angle pratique, les notions élémentaires de la santé et de la sécurité dans les bureaux.

L'atelier traite des composants d'un programme de santé et de sécurité au travail ainsi que des moyens permettant d'identifier les risques professionnels présents dans les locaux à bureau. Les sujets abordés comprennent l'ergonomie, l'éclairage, le stress lié au travail, la qualité de l'air intérieur de même que les questions plus générales associées à la sécurité telles que les méthodes de levage et d'entreposage sécuritaires, les chutes, les glissades et les trébuchements,

le matériel et l'équipement dangereux, les risques chimiques et électriques, la sécurité incendie et les procédures d'évacuation.

Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs

Le CCHST offre maintenant un cours en ligne rédigé spécialement pour les gestionnaires et les superviseurs. Ce cours a pour but d'aider ces derniers à bien comprendre leurs responsabilités, et à s'en acquitter correctement, en ce qui a trait à l'utilisation sécuritaire des produits chimiques et au respect des exigences définies dans le SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) en vigueur au Canada.

Les participants étudieront leurs obligations et leurs responsabilités en ce qui concerne le SIMDUT, les symboles et les classes de produits du SIMDUT, les étiquettes du fournisseur et celles du lieu de travail, et enfin la composition et la terminologie des fiches signalétiques (FS). Le cours réunit divers trucs et conseils concernant l'élaboration de programmes de formation en milieu de travail efficaces, et définit les mesures élémentaires à prendre pour protéger la santé et assurer la sécurité des employés d'une part et, d'autre part, pour prévenir les blessures et maladies professionnelles.

Ce n'est pas tout!

Le CCHST prépare d'autres ateliers auxquels vous devriez avoir accès cet automne, notamment les cours en ligne Risques électriques, Équipement de protection individuelle : les rudiments, et Chutes, glissades et trébuchements.

Visitez régulièrement la page Éducation et formation, sur le site Web du CCHST www.cchst.ca/education/ et découvrez comment vous pouvez apprendre à votre rythme et sans quitter le confort de votre environnement, grâce aux cours en ligne du CCHST.

L'inscription à tous les cours en ligne du CCHST peu se faire en ligne, par courriel à serviceclientele@cchst.ca, ou par téléphone, au 1-800-668-4284.

Nouveau service clé

Laissez le CCHST gérer vos fiches signalétiques et acquittez-vous plus facilement de vos responsabilités en matière de santé et de sécurité



À venir

Plusieurs nouveaux cours d'apprentissage en ligne seront offerts à l'automne :

- Risques électriques
- Équipement de protection individuelle
- Pertes d'équilibre, glissades et chutes

Vous avez une idée?

Si vous aimeriez qu'un sujet particulier fasse l'objet d'un cours d'apprentissage en ligne, assurez-vous de nous le faire savoir par courriel : serviceclientele@cchst.ca



Servez-vous!

Si vous avez des questions liées à la santé et à la sécurité au travail, Réponses SST peut vous aider. Nous avons effectué une recherche sur les 3 000 questions les plus fréquemment posées ayant trait à la santé et à la sécurité au travail et avons fourni toutes les réponses par l'entremise d'un service Web gratuit, pratique et convivial.

Visitez www.cchst.ca/reponsesst et servez-vous!

Les recommandations du CCHST en matière de premiers soins – Nouvelle édition mise à jour

Au début des années 1990, Jessie Callaghan, du CCHST, s'appuyait sur ses 10 ans de recherche dans le domaine des premiers soins en cas d'exposition aux produits chimiques pour rédiger le document intitulé *The Material Safety Data Sheet - A Practical Guide to First Aid* (en anglais seulement).

Au terme d'une autre décennie à surveiller les concepts scientifiques derrière les pratiques en matière de premiers soins, le CCHST a publié récemment une nouvelle édition mise à jour de cette publication populaire et décidé de la rendre disponible gratuitement en ligne sur son site Web. L'information issue de cet examen fondé sur l'expérience clinique sert également à mettre à jour les recommandations en matière de premiers soins contenues dans la base de données populaire CHEMINFO du CCHST.

Le but des premiers soins est de minimiser les blessures et les incapacités. Dans les cas graves, les premiers soins sont essentiels à la survie. La section Premiers soins de la fiche signalétique (FS) donne des recommandations sur la façon de minimiser les effets d'une exposition accidentelle à un produit chimique. Elle recommande des mesures que peuvent prendre les secouristes sur les lieux d'une exposition à un produit chimique, en attendant l'arrivée des secours médicaux.

The Material Safety Data Sheet - A Practical Guide to First Aid propose un système pour la rédaction et/ou l'évaluation de recommandations en matière de premiers soins en cas d'exposition à des produits chimiques en milieu de travail. Le document aborde des questions clés concernant les risques pour la

santé, les risques d'incendie et les risques de réactivité d'un produit chimique, et fournit à l'utilisateur un arbre (schéma) de décision pour formuler des recommandations précises et uniformes pour chaque voie d'exposition en milieu de travail (cutanée, oculaire, inhalation et ingestion). Ce document constitue un outil précieux pour les personnes qui rédigent ou évaluent les recommandations en matière de premiers soins pour les fiches signalétiques, les étiquettes à apposer en milieu de travail et d'autres documents concernant la santé et la sécurité, ou qui dispensent de la formation sur les premiers soins en cas d'exposition à des produits chimiques.

Cette version révisée modifie en profondeur plusieurs des recommandations de la première édition de 1990 :

ENLEVER sans attendre les vêtements contaminés, en cas de contact cutané avec un produit chimique.

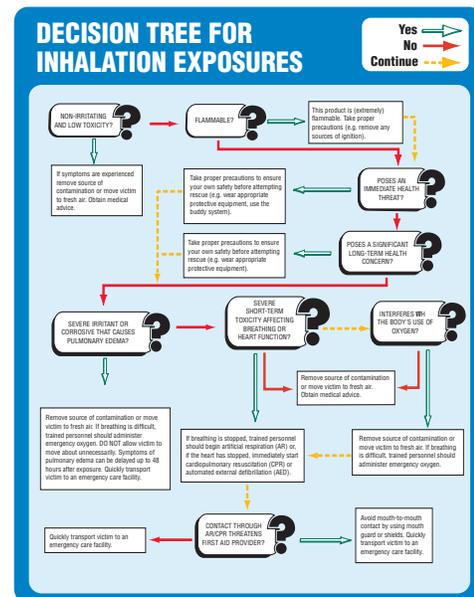
AVALER une petite quantité d'eau (2 à 8 oz – 60 à 240 mL – plutôt que 8 à 10 oz – 240 à 300 mL) après avoir ingéré un produit chimique.

ENVISAGER l'emploi de défibrillateurs automatiques externes (DAE) si l'exposition à des produits chimiques a entraîné un arrêt cardiaque (produits très toxiques).

NE PAS BOIRE de lait en cas d'ingestion d'un produit chimique corrosif.

Le document *The Material Safety Data Sheet - A Practical Guide to First Aid* peut être téléchargé gratuitement en format PDF sur le site Web du CCHST : www.ccohs.ca/products/publications/msds_firstaid.html. La version papier est vendue 15 \$, plus les frais d'expédition et de manutention.

La version française sera disponible sous peu.



Des arbres décisionnels détaillés permettent de comprendre les besoins en premiers soins.

Quoi de neuf?

La moisissure dans le milieu de travail : Guide de base, version française de *Mould in the Workplace: A Basic Guide*, est maintenant disponible en version imprimée ou en version PDF téléchargeable. Communiquez avec les Services à la clientèle pour commander votre exemplaire.



en main de gestion des fiches signalétiques

En vertu du droit d'accès à l'information (SIMDUT, Norme en matière de communication des renseignements sur les dangers), les employeurs doivent mettre à la disposition des travailleurs une fiche signalétique pour chaque substance dangereuse présente dans le milieu de travail. Faire le suivi de ces fiches, qui sont habituellement en format papier, et veiller à ce qu'elles soient constamment à jour peut représenter une entreprise majeure.

Pour les organismes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour établir et tenir à jour leur propre collection de FS, le CCHST offre le MSDS Management Service Plus. Grâce à ce service clé en main, une équipe du CCHST fait tout le travail

pour vous, de la configuration et du téléchargement de vos FS (à partir d'originaux en version électronique ou papier), à la mise à jour continue de votre collection personnalisée de FS. Dès que vous recevez des FS de nouveaux produits, vous n'avez qu'à les envoyer au CCHST, qui les ajoutera à votre collection.

Le service vous donne un accès en ligne illimité aux fiches de votre collection personnalisée de même qu'à toutes les fiches contenues dans la base de données du CCHST. Pour que vous ne soyez jamais pris au dépourvu, nous vous offrons aussi des classeurs personnalisés, contenant des versions papier de vos fiches, organisées selon vos besoins!

suite à la p. 4 ▶

En progression constante!

Le rapport sur la santé et la sécurité, bulletin électronique populaire du CCHST est désormais acheminé mensuellement vers plus de 9 500 corbeilles arrivées dans plus d'une centaine de pays. .

Pour recevoir votre exemplaire, rendez-vous à www.cchst.ca/newsletters/hsreport/subscribe.html et remplissez le formulaire en ligne. Dans les minutes qui suivront, le plus récent numéro vous sera livré dans votre corbeille arrivée.

«subscriber extras!»

Un des nombreux avantages de l'abonnement aux services Web, c'est une place spéciale réservée dans notre Service d'information sur le Web destiné à vous offrir une valeur ajoutée et des ressources, GRATUITEMENT, avec votre abonnement.

En manchette....

Racontez-nous votre histoire

Nous aimons toujours savoir de quelle manière vous utilisez les produits du CCHST et nos services offerts par abonnement pour vous acquitter de vos responsabilités en matière de santé et sécurité. Alors, pourquoi ne pas nous raconter votre histoire? Si nous utilisons votre histoire ou une de vos citations à des fins de marketing ou si nous les publions dans un prochain numéro de Liaison, nous vous ferons parvenir un cadeau!

Accédez à Subscriber Extras! à partir de la page d'accueil du CCHST en entrant simplement le même nom d'utilisateur et mot de passe que ceux employés pour consulter les fichiers de la base de données

C'est le meilleur moment pour passer au Web! Communiquez avec les Services à la clientèle pour les détails.

▶ SIMDUT a changer... suite de la p.1

chimiques. En effet, il faudra former les travailleurs sur les nouvelles classes de dangers qui accompagneront l'adoption du SGH, sur le nouveau format des FS et sur l'information qui sera désormais transmise par les nouvelles étiquettes et FS.

Ressources supplémentaires

Le site Web des Nations unies – Pour télécharger des guides sur la classification, les étiquettes et les FS du SGH www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/ghs_welcome_f.html

Le site Web de Santé Canada – Pour des détails concernant la situation du SGH au Canada www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/intactiv/ghs-sgh/index_f.html

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service des demandes de renseignements du CCHST, au 1-800-263-8466 (numéro sans frais au Canada seulement).

Vous recevrez chaque mois les avis de mise à jour du MSDS Management Service Plus. Vous serez ainsi informé des modifications apportées par le CCHST aux fiches qui font partie de votre collection personnalisée.

Le CCHST propose, en complément du MSDS Management Service Plus, divers produits et services « riches en contenu », dont la base de données CHEMINFO, le Chemical Notification Service (service d'avis sur les produits chimiques) et une base de données des classes du SIMDUT.

Le MSDS Management Service Plus du CCHST peut vous aider à vous acquitter de vos responsabilités SST ayant trait aux fiches signalétiques et aux exigences du SIMDUT, et à fournir aux travailleurs toute l'information dont ils ont besoin pour travailler sans danger avec des produits chimiques.

Pour plus de renseignements sur les prix et les produits, veuillez visiter le site Web du CCHST : <http://www.ccohs.ca/products/msds/msdsservice.html> ou communiquer avec les Services à la clientèle.

pvi

Semaine nationale de la santé au travail Du 24 au 30 octobre 2005

La Semaine nationale de la santé au travail 2005 a pour thème *Résultats en matière de santé au travail*. Voir l'encart spécial comportant des liens vers des sites où vous pourrez obtenir de plus amples renseignements sur la manière de faire de votre milieu de travail un milieu de travail sain.

semainesanteautravail.ca

Vous avez posé la question

Q. Ma société pense s'inscrire à des cours d'apprentissage en ligne pour l'ensemble des membres de mon service. Est-ce possible?

R. Oui, tous les cours d'apprentissage en ligne du CCHST ont des prix fixés pour des licences d'utilisateur unique ou d'utilisateurs multiples. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour discuter des options d'un abonnement d'entreprise, veuillez contacter les Services à la clientèle.

Pour d'autres réponses aux questions les plus fréquemment posées, visitez www.cchst.ca/products/faqs.html.

contactez-nous



Général

Téléphone: 905-572-2981
Fax: 905-572-2206

Service à la clientèle

Téléphone: 905-570-8094
1-800-668-4284
Fax: 905-572-2206
serviceclientele@cchst.ca

Service des demandes de renseignements

Téléphone: 905-572-4400
1-800-263-8466
Fax: 905-572-4500
renseignements@cchst.ca

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

135 rue Hunter est, Hamilton ON Canada L8N 1M5

Activités SST

«PCIH 2005 - Summit for New Opportunities»

Denver, CO
22 au 25 octobre

3^e Conférence canadienne sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité

Halifax, N.-É.
6 au 8 novembre

«Health and Safety Conference Society of Alberta»

Calgary, AB.
7 au 9 novembre

«The National Ergonomics Conference & Exposition»

Las Vegas, Nevada
29 novembre au 2 décembre

Formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs

Calgary, AB
7 au 9 novembre

Formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs

Hamilton, ON.
5 et 6 décembre

Conférence 2006 de la Human Resources Professionals Association of Ontario Conference (HRPAO)

Toronto, ON
1^{er} au 3 février

«Manitoba Construction Conference» Winnipeg, Manitoba

7 et 8 février

Liaison, une publication du

Centre canadien d'hygiène et de

sécurité au travail, est publiée sur

une base trimestrielle et distribuée

aux abonnés à nos produits

électroniques.

Faisant fond sur la même crédibilité et la même fiabilité que vous avez toujours trouvées dans le CCHST, nous avons travaillé en collaboration avec des organisations chefs de file pour mettre à votre disposition la meilleure information qui soit sur la santé en milieu de travail. Explorez ces **sites Web GRATUIT** où vous trouverez de l'information sur la santé dont les employés et les organisations peuvent se servir pour apporter la santé au travail.

www.reseau-canadien-sante.ca

Le CCHST est fier d'être l'affilié du RCS pour la santé en milieu de travail depuis 1999! Vous trouverez dans ce site Web de l'information fiable, pertinente et à jour sur la santé qui vous apprendra comment rendre votre vie, celle de votre famille et votre milieu de travail plus sains!

www.reseau-canadien-sante.ca

www.semainesanteautravail.ca

La Semaine nationale de la santé au travail est supervisée par le Conseil canadien de la santé en milieu de travail et gérée par le CCHST, la Conférence Santé, travail et mieux-être et l'Institut national de la qualité. Apprenez comment mettre sur pied un programme de promotion de la santé en milieu de travail!

semainesanteautravail.ca
Site officiel de la semaine nationale de la santé au travail
Du 24 au 30 octobre 2005

Apporter la santé au travail



Ressources pour la promotion de la santé en milieu de travail

Explorez cette collection unique de documents sur la santé en milieu de travail, où vous trouverez des rapports, des articles, des travaux de congrès, des manuels, du matériel de recherche et du matériel sur la santé du consommateur recueillis par: <<Health Communication Unit, Centre for Health Promotion, University of Toronto >> (site en anglais uniquement)



Réponses SST – Promotion de la santé / mieux-être / questions psychosociales

Rédigée par le CCHST, cette section porte sur des programmes précis en milieu de travail tels que la vie active, les travailleurs vieillissants, manger sainement, les politiques sur les parfums, le tabac, la violence, l'intimidation, etc.

www.cchst.ca/reponsesst/psychosocial

ccinfoweb.ccohs.ca/workplacehealth/search.html

Qu'est un milieu de travail sain?

Un milieu de travail sain implique l'adoption d'une approche globale et intégrée de la santé qui met l'accent sur la population en général dans un milieu de travail et sur l'organisation dans son ensemble.

Un programme de promotion de la santé en milieu de travail vise à :
aider à maintenir ou à améliorer la santé générale des individus ou des groupes et celle de l'organisation

Traiter l'ensemble des questions liées: à l'environnement physique de Travail (santé et sécurité), à l'environnement psychosocial de travail (pratiques et stratégies de gestion).

Employés en santé + organisations en santé = Milieux de travail sains